



**TROISIÈME RÉUNION DES MINISTRES ET HAUTS  
FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA SCIENCE  
ET LA TECHNOLOGIE**

17-18 novembre 2011  
Ville de Panama, Panama

OEA/Ser.K/XVIII.3  
CIDI/REMCYT-III/doc.6/11  
7 octobre 2011  
Original: anglais

---

**PROJET DE PLAN D'ACTION DE PANAMA**

**« LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION APPLIQUÉES : CONNAISSANCE  
POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ »**

Dans le cadre des réunions des ministres et hauts fonctionnaires du Continent américain, la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) constitue une tribune de dialogue politique et assure le suivi des mandats adoptés dans ces réunions ministérielles.

Lors de sa Sixième Réunion ordinaire en septembre 2010, les représentants de la COMCYT ont reconnu l'importance fondamentale de se concentrer sur l'application de la science, la technologie, l'ingénierie et l'innovation pour stimuler la compétitivité, la croissance et la prospérité. Elle a recommandé en outre l'élaboration d'un programme interaméricain à long terme en matière de science et de technologie ayant des buts et objectifs mesurables, ainsi que la création et le renforcement de mécanismes de surveillance et de coopération, y compris un portail COMCYT.

En réponse à la recommandation de la COMCYT, lors de la Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés la science et la technologie, tenue à Panama les 17 et 18 novembre 2011, les délégués des pays ont reçu le document : Vers une vision 20/25 en matière de science, technologie et innovation pour les Amériques : coopération continentale pour la compétitivité et la prospérité dans une économie du savoir (Vision20/25).

L'objectif de ce plan d'action consiste à progresser vers l'atteinte des objectifs énoncés dans la Vision 20/25 en créant des groupes de travail et en établissant des mesures claires ainsi que des mécanismes de coopération visant à en assurer le fonctionnement efficace et durable.

Par conséquent, nous, ministres et hauts fonctionnaires des Amériques, à l'occasion de la Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie de l'Organisation des États américains (REMCYT III), nous engageons à mettre en œuvre le Plan d'action suivant :

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION**

**I. RÔLE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA  
SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

**A. Champs d'action**

Les ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie doivent créer des opportunités favorables à la réalisation des objectifs de la Vision 20/25, notamment :

1. la promotion de la rédaction, de la révision, de l'actualisation et du suivi des politiques et règlements, en particulier ceux qui soutiennent les objectifs de la Vision 20/25 ;
2. l'encouragement de partenariats avec des acteurs clés dans le milieu universitaire, le secteur privé et la société civile pour des projets communs, des programmes et des initiatives qui contribuent à une compétitivité accrue des secteurs de la production et des services, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ;
3. l'adoption de mesures visant à aider à créer une société fondée sur le savoir et à encourager le développement des capacités humaines et institutionnelles dans la perspective de la parité hommes-femmes ;
4. la diffusion d'information relative à la science, la technologie et l'ingénierie, la promotion d'idées novatrices et le partage de pratiques optimales en matière de transfert de technologie, l'amélioration de l'enseignement, des services d'appoint offerts à la communauté et la création d'emplois ;
5. la promotion d'un accroissement des investissements et de la disponibilité de mécanismes de financement permettant de réaliser des progrès dans des secteurs prioritaires de la science, la technologie et l'innovation ;
6. le renforcement de la collaboration et du dialogue politique avec d'autres ministres et hauts fonctionnaires afin de les faire participer à des initiatives concernant la science, la technologie et l'innovation,
7. l'assurance que leur pays dispose des ressources nécessaires pour participer à la mise en œuvre du Plan d'action et appuyer les initiatives émanant des groupes de travail.

#### B. Niveaux d'action

Le rôle des ministres et hauts fonctionnaires doit être accompli aux niveaux national, régional et continental, qui se complètent :

1. au niveau national, avec des actions favorisant les partenariats entre les secteurs public et privé en vue de progresser dans les champs d'action susmentionnés ;
2. aux niveaux sous-régional et régional, avec des actions correspondant aux engagements ou les intentions découlant d'accords, de partenariats ou de projets.
3. à l'échelle continentale, avec les actions issues des accords des Amériques ou identifiées par des projets communs et chargeant la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) d'assurer le suivi de ces initiatives.

## II. COMCYT

Le président de la COMCYT (Panama), en collaboration avec les deux vice-présidents (Pérou et Saint-Vincent-et-Grenadines) et avec le soutien du Bureau de la science, la technologie et l'innovation de l'OEA, en tant que son Secrétariat technique, et en consultation avec les représentants de la COMCYT, sera chargé de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action et d'améliorer la collaboration et la coopération avec les organisations régionales et internationales pertinentes ainsi qu'avec la société civile dans les Amériques. Ces institutions comprennent les organismes de coopération, l'OEA, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale (BM), la Banque de développement de l'Amérique latine (BDLA), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Banque de développement des Caraïbes (CDB), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Réseau ibéro-américain et interaméricain pour les indicateurs de la science et la technologie (RICYT), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Conseil international pour la science (CIUS), le Réseau interaméricain des académies pour la science (IANAS), l'Organisation des femmes scientifiques pour les pays en développement (OWSD), la Coopération latino-américaine des réseaux avancés (CLARA) et la *Caribbean Collaborative Information and Communication Technologies Research* (LACCIR), entre autres.

En outre, la COMCYT joue des rôles spécifiques en ce qui concerne les groupes de travail qui sont décrits dans la section suivante.

## III. GROUPES DE TRAVAIL

### A. Coordination, membres et composition

Le président de la COMCYT coordonnera les groupes de travail. Le président, assisté des deux vice-présidents, cherchera les moyens d'engager activement la participation de tous les États membres ainsi que d'autres partenaires pour mettre en œuvre le Plan d'action (par exemple distinguer et encourager le leadership, la participation et une représentation d'hommes et de femmes équitable, etc.)

La participation aux groupes de travail sera ouverte à tous les États membres. Chaque groupe de travail sera dirigé par un État membre, qui s'engagera à adopter des mesures concrètes et tangibles pour progresser dans l'atteinte de ses objectifs. Le Groupe de travail peut avoir la participation d'États membres a) qui peuvent contribuer positivement à l'atteinte de son objectif ou b) qui peuvent grandement en bénéficier.

La participation sera également ouverte aux organisations internationales, régionales et de la société civile, préalablement approuvées par les fonctionnaires de la COMCYT.

### B. Réunions, séminaires, études et propositions de projets

Les groupes de travail se réuniront au moins deux fois par an, face-à-face ou virtuellement, aux dates et lieux que les membres de chaque groupe de travail auront désignés par consensus.

Chaque groupe de travail planifiera au moins un séminaire, atelier et/ou conférence par année dans son domaine de responsabilité. Les préférences, les priorités et les intérêts des pays et régions du Continent américain doivent être pris en compte dans l'organisation de ces activités.

De plus, chaque groupe de travail élaborera des études de cas détaillées et/ou des propositions de projets avec l'appui technique et financier de pays participants ainsi que d'institutions régionales et internationales œuvrant dans les domaines de la science, la technologie et l'innovation.

### C. Fonctions

#### 1. Premier Groupe de travail – Innovation

Le premier Groupe de travail fera porter ses efforts sur le développement d'une culture d'innovation axée sur la technologie dans les Amériques qui favorise l'inclusion, l'entrepreneuriat et la créativité dans le milieu universitaire, les secteurs privé et public, et dans la société en général. À cette fin, il :

- a. identifiera, sélectionnera, définira et contribuera au choix des indicateurs d'innovation dans les États membres ;
- b. promouvra des politiques nationales et des cadres visant à favoriser l'innovation, y compris les investissements, en collaboration avec les ministres et hauts fonctionnaires ;
- c. définira le thème et supervisera l'élaboration d'une étude de cas et/ou d'un projet dans la région et formulera pour la COMCYT des recommandations à appliquer,
- d. concevra et coordonnera des projets régionaux et continentaux et développera des partenariats en vue de :
  - i. sensibiliser à l'importance des idées novatrices et d'une culture d'innovation pour la compétitivité fondée sur la technologie ;
  - ii. mettre l'accent sur la participation des femmes et des groupes marginalisés (innovation inclusive) ;
  - iii. renforcer les capacités institutionnelles pour le développement de grappes, de parcs technologiques, d'organisations de transfert des connaissances, d'incubateurs et de spin-offs pour les MPME,
  - iv. diffuser et vulgariser les progrès scientifiques et technologiques de même que les pratiques optimales.

#### 2. Deuxième Groupe de travail – Formation des ressources humaines et enseignement

Le deuxième Groupe de travail s'efforcera de contribuer à l'augmentation du nombre de diplômés de sexe féminin et masculin dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les études techniques, et à l'amélioration des programmes d'études dans ces domaines pour répondre aux

besoins changeants de l'industrie, particulièrement les MPME et les communautés. Il travaillera ensuite à :

- a. faire participer les universités, à la fois contributrices et bénéficiaires, à promouvoir activement la mise à niveau des programmes d'études en science et technologie afin de créer une masse critique d'hommes et de femmes qualifiés dans les domaines et industries stratégiques ;
- b. définir le thème et à superviser l'élaboration d'une étude de cas et/ou d'un projet pour l'échange de pratiques optimales dans la région et à formuler pour la COMCYT des recommandations à appliquer ;
- c. permettre au professorat de l'université de poursuivre leur perfectionnement professionnel dans leur domaine et de se mettre à jour sur les toutes dernières méthodes d'enseignement ;
- d. promouvoir l'échange d'étudiants en tenant compte de la perspective de la parité hommes-femmes et de l'équité pour les groupes minoritaires dans le Continent américain ;
- e. établir un mécanisme de coopération continentale qui permette aux États membres de joindre leurs efforts pour améliorer et maintenir leurs programmes d'études de sciences, de technologie et d'ingénierie à jour conformément aux normes internationales ;
- f. créer et/ou renforcer les services de vulgarisation pour le transfert de technologie à la communauté et à l'industrie, particulièrement les MPME,
- g. concevoir et coordonner des projets régionaux et continentaux et développer des partenariats entre les universités et les secteurs public et privé pour les thèmes mentionnés, en mettant l'accent surtout sur l'initiative continentale : « Ingénierie pour les Amériques ».

### 3. Troisième Groupe de travail – Infrastructure nationale de qualité

Le troisième Groupe de travail facilitera l'accès des États membres aux services d'infrastructure de qualité internationalement reconnue destinés à favoriser la compétitivité, l'innovation, le commerce et la sécurité des consommateurs. À cette fin, ce groupe de travail :

- a. définira le thème et supervisera l'élaboration d'une étude de cas et/ou d'un projet visant à promouvoir l'importance d'une infrastructure nationale de qualité dans la région et formulera pour la COMCYT des recommandations à appliquer ;
- b. promouvra la définition d'un ensemble minimal de services de métrologie dans les États membres, qui satisfont la demande locale de services, et assurera leur traçabilité internationale ;

- c. aidera à consolider le Système interaméricain de métrologie (SIM), et promouvra la participation des États membres à la coopération interaméricaine d'accréditation (IAAC) et à la Commission panaméricaine des normes (COPANT) ;
- d. appuiera la conception de programmes qui encouragent une culture de la qualité auprès des MPME et de la communauté,
- e. concevra et coordonnera des projets régionaux et continentaux sur les sujets mentionnés.

#### 4. Quatrième Groupe de travail – Développement technologique

Le quatrième Groupe de travail aidera à renforcer la coopération interaméricaine en science, technologie et innovation dans les domaines prioritaires choisis pour rendre plus efficace et plus rapide le développement technologique dans la région. Le quatrième Groupe de travail s'efforcera de :

- a. définir des thèmes spécifiques d'intérêt et de superviser l'élaboration d'une étude de cas et/ou un projet dans la région et de formuler pour la COMCYT des recommandations à appliquer ;
- b. créer et/ou renforcer des programmes de coopération, projets et activités pour les MPME et le développement communautaire ciblant un ou plusieurs des domaines suivants :
  - i. la biotechnologie et la sécurité alimentaire, favorisant notamment la sécurité alimentaire, et l'innovation dans des chaînes de valeur spécifiques ;
  - ii. l'énergie propre et renouvelable et l'efficacité énergétique, tout en partageant les progrès, les pratiques optimales et le transfert des connaissances ,
  - iii. les nanotechnologies, en favorisant des centres d'activité en matière de collaboration régionale pour le développement des industries de la nanotechnologie.
- c. promouvoir la création de réseaux spécialisés et avancés ainsi que d'observatoires et l'utilisation de la haute technologie dans les domaines visés ci-dessus, et en particulier celles qui favorisent la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la logistique des transports.

#### D. Méthodologie

D'ici mars 2012, et avec le soutien de son Secrétariat technique, le président de la COMCYT et les dirigeants des groupes de travail établiront conjointement un calendrier d'activités pour chaque groupe ainsi que le cadre des études de cas et/ou des propositions de projet, en consultation avec les États membres et les institutions régionales et internationales participantes.

Les groupes de travail devront faire rapport à la COMCYT au moins une fois par an. En outre, ils doivent développer des systèmes de suivi des activités et d'évaluation des résultats dans leurs domaines d'action.

Les groupes de travail devraient coordonner leurs travaux en raison de la nature complémentaire et de l'interdépendance de leurs activités. La communication continue et l'échange de connaissances, de données d'expériences et de résultats fourniront des avantages réciproques.

Les groupes de travail examineront les moyens opportuns pour développer des partenariats afin de créer des synergies avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux ayant des compétences dans la science, la technologie et l'innovation. À cet égard, les plus grands efforts seront déployés, dans le cadre des compétences existantes aux niveaux national et institutionnel, afin d'établir un dialogue productif, détaillé et régulier avec les ministères du commerce, de l'éducation, de l'agriculture, de l'économie et des finances, de la compétitivité, de l'environnement, de l'énergie ainsi qu'avec d'autres institutions pour promouvoir les objectifs des groupes de travail.

#### IV. RESSOURCES

Le Plan d'action aborde un grand nombre de thèmes complexes qui reflètent les défis importants auxquels sont confrontés les ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie dans l'économie mondiale. En outre, compte tenu des situations économiques mondiale et régionale, de nombreux ministères sont confrontés à des limitations financières et autres. Par conséquent, il est indispensable que les groupes de travail poursuivent leurs efforts pour obtenir des fonds supplémentaires et améliorer leurs méthodes de travail, afin de réaliser des synergies, d'optimiser l'efficacité et de diffuser les résultats.

Les États membres devraient allouer les ressources économiques, techniques et humaines nécessaires pour participer aux réunions de leur groupe de travail spécifique, et adopter les dispositions financières et techniques nécessaires pour assurer une participation productive aux activités du Groupe de travail.

Avec l'appui du Secrétariat technique de l'OEA, le président de la COMCYT et le chef de chaque groupe de travail invitent les organisations régionales et internationales pertinentes et d'autres donateurs et partenaires potentiels à participer, apporter des contributions volontaires et à fournir des mécanismes de financement pour soutenir les activités, projets et programmes résultant de la mise en œuvre de ce plan.

#### V. PORTAIL COMCYT (COMCYTnet)

Les États membres appuieront la création d'un portail COMCYT dans le but de promouvoir la coopération continentale et le dialogue politique, comme un mécanisme de suivi et de soutien et un réceptacle d'informations sur des programmes, des projets, des activités, des pratiques optimales et des réalisations des groupes de travail. Le Secrétariat technique de l'OEA offrira ses capacités existantes et ses infrastructures aux fins d'exploitation du réseau ainsi que de son personnel à temps partiel. Les États membres doivent verser des contributions financières pour garantir la mise à jour ininterrompue de l'information, la maintenance du portail interactif et le développement d'activités de

coopération et d'assistance. En outre, les États membres contribueront ou aideront à localiser des fonds pour couvrir des activités spécifiques, telles que des ateliers, réunions, vidéoconférences, etc. tel que requis par les groupes de travail. À cette fin, le Secrétariat technique de l'OEA soumettra aux États membres une proposition d'ici mars 2012 pour leur approbation et leur soutien financier.